Comment créer une start-up sans argent

Description

Créer une startup sans argent peut paraître compliqué aux premiers abords mais pour autant en réalité il est tout à fait possible de démarrer son activité sans aucun investissement financier personnel.

Il convient pour cela d'avoir une idée innovante et de respecter plusieurs étapes notamment le choix du statut juridique le plus adapté.

Créer ma start-up

Qu'est-ce qu'une startup et peut-on la créer sans argent ?

Le mot startup vient de l'anglais *"to start up"*.

Il s'agit d'une jeune entreprise désireuse de **développer un concept innovant** et qui se démarque d'autres formes juridiques de société.

La startup **a donc un objectif de croissance élevé** et souhaite imposer un produit, une idée unique sur le marché.

A noter: Les caractéristiques permettant de qualifier une entreprise de startup sont précisées à l'article 44 sexies-0 A du Code général des impôts.

Les caractéristiques principales de la startup sont les suivantes :

- Elle est temporaire : la startup est en réalité une étape préliminaire au développement d'une entreprise stable et durable. Elle permet de tester la viabilité d'un projet ;
- Elle présente une innovation : le but est de présenter un produit ou un service inédit sur le marché. L'enjeu majeur est donc de concevoir un business plan adapté à une clientèle particulière ;
- Elle est industrialisable ou reproductible : le modèle de la startup doit être réalisable à grande échelle une fois que sa viabilité est démontrée (Uber, Payfit etc).
- Elle a un potentiel de croissance élevé : il existe un équilibre entre le nombre de

© 2023 LEGALPLACE SAS

nouveaux clients et les marges réalisées ce qui permet à la startup de se développer facilement et sereinement.

De plus, travailler dans une start-up présente de nombreux avantages comme : des horaires flexibles, travailler en télétravail, avoir une cohésion d'équipe etc.

Quelles sont les étapes à suivre avant de créer sa startup sans argent ?

Avant de créer son entreprise, sa startup, il est nécessaire de passer par différentes étapes importantes.

Trouver une idée innovante

Préalablement à toute création de start-up, il est primordial de trouver une idée innovante.

Pour trouver une idée de projet innovant, il faut :

- Créer son propre concept ou reprendre un modèle existant ;
- Effectuer une étude de marché ;
- Réfléchir à un modèle économique ;
- Définir la méthode de gestion de son entreprise.

Choisir le statut juridique le plus adapté

Au niveau structurel, une startup peut adopter n'importe quel statut juridique à la disposition d'un entrepreneur, il devra choisir le statut le plus propice à la gestion de son entreprise.

Il peut donc s'agir d'une SARL, d'une SA ou encore d'une SAS.

A noter que **la SAS est la forme privilégiée** par les startup car elle a l'avantage d'offrir plus de souplesse dans la rédaction de ses statuts.

Aussi, la SA est un bon choix dans le cas de bénéfices élevés car **elle peut être cotée en bourse**. Elle permet également de réunir de nombreux investisseurs autour du projet de la startup.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Attention: Pour être cotée en bourse, la SA doit réunir au moins 7 actionnaires.

La SA et la SAS ont l'avantage de **faciliter les entrées et les sorties d'actionnaires**, cela est adapté à un projet rapide et fluctuant comme celui de la startup. Il n'y a pas de limite d'actionnaires, le minimum est de 2 toutefois.

Pour les 3 statuts juridiques mentionnés (SA, SAS et SARL), **la startup sera soumise au régime de l'impôt sur les sociétés** (IS).

Etablir un business plan efficace

Le business plan **doit détailler l'ensemble du projet de la startup** ainsi que son évolution attendue durant les premières années de son existence.

A terme, l'objectif est de faire en sorte que le projet soit rentable dès son lancement afin de tendre vers un autofinancement.

Dans le cadre d'une startup créée avec un capital minimal, cela permet de **trouver un équilibre financier** grâce à ses propres capitaux.

Dans tous cas le business plan doit détailler les éléments suivants :

Elément n°1	Le contexte de l'activité et son environnement
Elément n°2	Les cibles et leurs besoins identifiés
Elément n°3	La stratégie globale mise en œuvre
Elément n°4	L'équipe (management)
Elément n°5	Le mode de financement du projet
Elément n°6	Le plan d'évolution prévu
Elément n°7	Le retour sur investissement attendu

Bon à savoir: il est important de réaliser plusieurs versions du business plan afin de présenter une version parfaitement adaptée au public visé (investisseurs potentiels, associés).

Concevoir une stratégie de communication

Le but de cette stratégie **est d'assurer une meilleure visibilité de l'entreprise,** d'améliorer ses relations internes et externes.

Cela lui permettra de mettre en place son modèle économique préalablement établi.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Cette communication s'illustre en 4 points :

- Définir les objectifs : notoriété, engagement, achat etc ;
- Choisir sa cible : qui atteindre ? Quelles sont ses préférences et caractéristiques ? ;
- Choisir les messages à communiquer : promesses, bénéfices clients, arguments, style et graphisme ;
- Choisir les médias et supports : réseaux sociaux, communication online et offline.

Élaborer un prototype et un site internet

Un prototype **constitue le tout premier exemplaire** ou modèle d'un produit.

Sa création **permet d'examiner des problématiques de conception** (design, maquettage, etc.), de positionnement sur un marché , une communauté, de profil de clientèle, de modèle d'organisation, de nouveaux processus etc.

Les étapes de sa réalisation sont les suivantes :

- La conception des DFN (Définitions Numériques) ;
- Le chiffrage ;
- La fabrication ;
- La phase d'essai.

Le site internet de la startup est en réalité sa vitrine, il doit faire la description de sa valeur ajoutée, des produits et services proposés, des valeurs promues tout en rassurant le client.

Il est important de lui **accorder une attention particulière** afin qu'il ait un design propre, qu'il soit lisible, facile d'accès afin d'attirer un maximum de visiteurs.

Réduire ses besoins en choisissant son secteur d'activité

Cette réduction des besoins n'est évidemment **possible que pour certains domaines** .

C'est pourquoi il est souvent intéressant pour une startup de vendre des produits dont **le coût de revient est nul** comme des produits numériques, des prestations intellectuelles ou encore des prestations artistiques.

Cependant, il restera toutefois des **dépenses inévitables** comme le nom de domaine

© 2023 LEGALPLACE SAS

ou encore certains frais juridiques.

Tester le concept avant de lancer l'entreprise

Il est intéressant pour la startup de tester son concept afin de **valider la viabilité du produit ou du service** et de vérifier si la demande existe réellement.

Ce test se fait grâce à la **réalisation du prototype** et via le site internet.

Si le but est d'atteindre un marché de niche, il est possible de lancer un blog et de tester l'idée sur un budget réduit.

Quelles sont les démarches à réaliser pour créer sa start-up ?

Après avoir choisi la forme juridique pour créer votre start-up à moindre et vous êtes assuré de la viabilité et de la rentabilité du projet, vous devez effectuer les formalités relatives à la création d'entreprise

A l'instar de toutes les création d'entreprise, il est important de suivre plusieurs étapes afin de créer une startup :

1. La rédaction et la signature des statuts ;
2. Le dépôt d'un apport en numéraire constituant le capital social ;
3. La publication d'une annonce légale ;
4. Domicilier l'entreprise ;
5. Déposer le dossier de création auprès du guichet unique sur le site de l'INPI afin qu'il transmette les informations aux organes compétent pour l'immatriculation ;
6. Réceptionner le KBIS.

L'entrepreneur qui souhaite créer sa startup peut également faire appel à un professionnel pour la rédaction des statuts ou encore pour choisir la forme juridique la plus adaptée. Cependant cela a un coût.

Zoom: Un futur entrepreneur souhaitant créer une start-up peut confier les formalités administratives à LegalPlace. Il suffit de répondre à un questionnaire en ligne, et de transmettre les justificatifs requis. Les équipes de formalistes s'occupent de vérifier la conformité de votre dossier, et sont disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Voici une courte vidéo vous expliquant rapidement et simplement comme créer une

© 2023 LEGALPLACE SAS

start-up sans argent.

Quelles sont les solutions pour lancer son activité avec un minimum d'argent ?

Il existe différents moyens pour l'entrepreneur de trouver des financements :

- Les clients ;
- Le grand public ;
- Des organismes publics ;
- Les bourses et les concours.

Obtenir des financement par le biais des clients

La startup certaine de sa cible peut **pré-vendre certains produits** afin de constituer une trésorerie pour démarrer.

L'objectif est d'encaisser le maximum de commandes livrées quelques semaines plus tard afin de **créer un excédent en fonds de roulement.**

Obtenir des financements par le grand public

Faire appel au grand public est souvent une bonne alternative pour obtenir des financements pour une start-up par les acteurs suivants :

- Les investisseurs en fonds propres comme les "business angels" : ils acceptent d'investir en moyenne 5 à 10% de leur capital dans des sociétés innovantes à fort potentiel ;
- Les banques et les établissements de crédit qui accordent des prêts ;

Enfin, il est possible d'obtenir des financements par le grand public grâce **au crowdfunding.** Il s'agit d'un un outil de collecte de fonds via une plateforme internet sans contrepartie.

Obtenir le financement des organismes publics

Il existe différents organismes publics mettant en place des subventions particulières pour les startup.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Les subventions financières pour les startup

Il s'agit des subventions de la **Banque Publique d'Investissement (BPI)** qui est un organisme public.

Elle propose les aides suivantes :

- L'Aide pour la Faisabilité de l'Innovation (AFI) ;
- L'Aide pour le Développement de l'Innovation (ADI) ;
- Des partenariats Régionaux d'Innovation (PRI).

France Travail (anciennement pôle emploi) dispense également les subventions financières suivantes :

- L'ARCE ;
- La NACRE ;
- L'ARE.

Voici un tableau récapitulatif des aides susvisées et de leurs caractéristiques.

L'ARCE	– Il s'agit de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise. Elle est destinée a demandeurs d'emploi qui se lancent dans la création d'une entreprise ; – Elle permet de percevoir 60% du montant des indemnités chômages auxque aurait eu droit l'entrepreneur sur les 24 prochains mois via deux versements ; – Elle permet de constituer un capital de départ.
NACRE	– Il s'agit du nouvel accompagnement à la création d'entreprise qui permet d'obtenir un accompagnement ; – Il accompagne l'entreprise dans le montage du projet, la structuration financi et son démarrage.
ARE	– Il s'agit d'une allocation d'aide au retour à l'emploi, il s'agit d'un revenu de remplacement versé par France travail; – Elle est versée, sous certaines conditions, aux personnes inscrites comme demandeurs d'emploi et involontairement privés d'emploi.

Bon à savoir: Il existe également des programmes départementaux comme le

© 2023 LEGALPLACE SAS

programme PM'UP permettant aux jeunes entreprises implantées en Ile-de-France d'obtenir jusqu'à 250 000€ sur 3 ans afin de financer des projets de création d'emplois.

Les allégements fiscaux et sociaux

Il s'agit de dispositifs permettant aux créateurs de startup de payer moins d'impôts et/ou cotisations sociales.

Existent notamment :

- L'ACRE : elle permet une exonération partielle des charges sociales dont peuvent bénéficier, sous certaines conditions les créateurs d'entreprise ;
- Le statut Jeune Entreprise Innovante : ce statut permet de bénéficier d'un régime fiscal et social avantageux ;
- Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR): ce crédit d'impôt permet de financer jusqu'à 30% des dépenses de recherche dans la limite de 100 millions d'euros ;
- Le Crédit d'Impôt Innovation (CII): ce crédit permet de financer jusqu'à 20% des dépenses relatives à l'innovation dans la limite de 400 000 euros par an.

Il est également important de souligner qu'un créateur ou repreneur d'entreprise **ne pourra jamais cumuler simultanément toutes les aides**.

Les seuls cumuls possibles sont les suivants : L'ACRE et la NACRE ainsi que l'ACRE et l'ARE.

© 2023 LEGALPLACE SAS

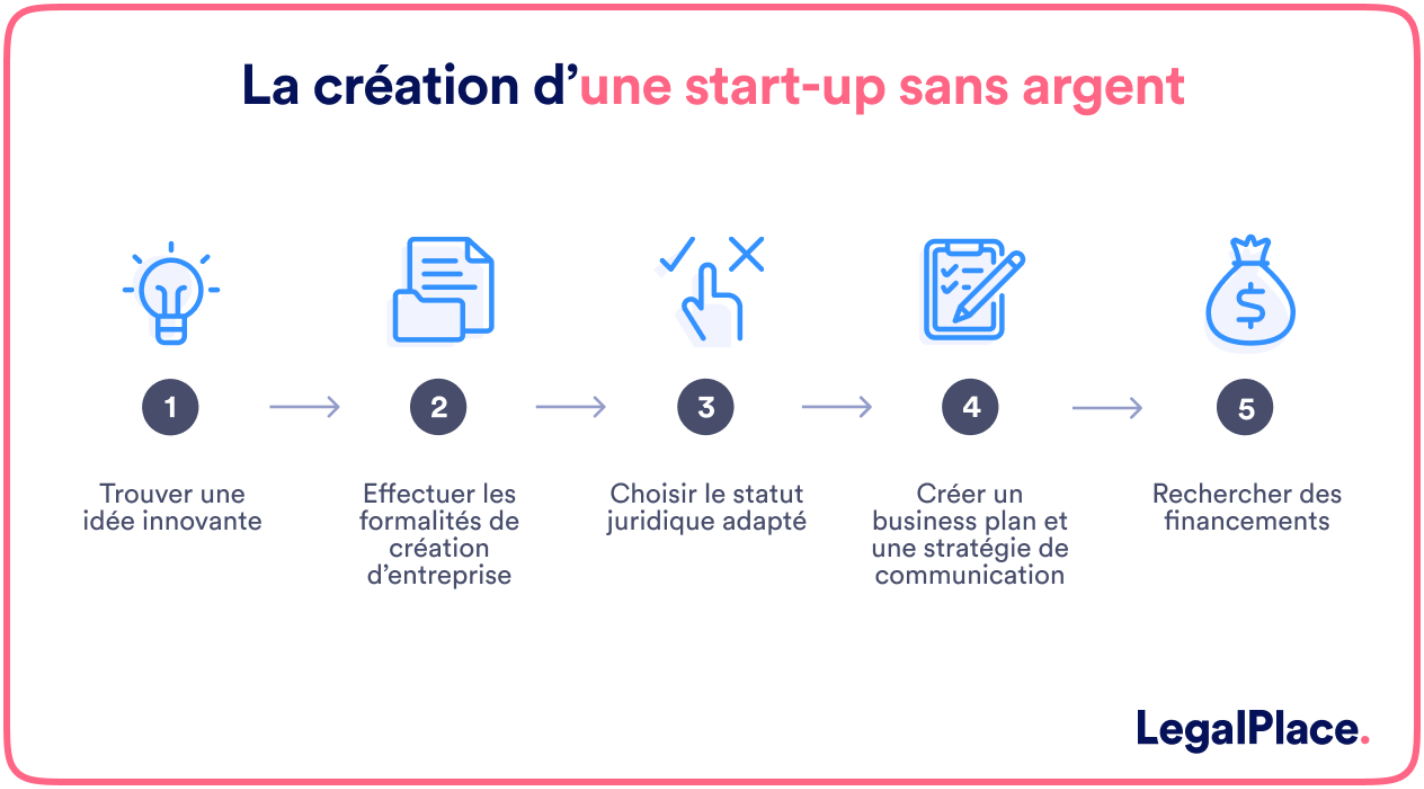

Le financement grâce aux bourses et concours pour les startup

Il existe des bourses et concours permettant aux startup d'obtenir des aides fiscales, ces dispositifs **sont très attractifs pour les startup disposant de peu de financements**.

- La Bourse French Tech : il s'agit d'une subvention de la BPI permettant aux entreprises de moins d'un an ou à certains entrepreneurs d'obtenir une aide pouvant aller jusqu'à 30 000€ ;
- Le concours national de l'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes : également organisé par la BPI et le ministère de la recherche, il permet aux lauréats d'obtenir entre 45 000 et 450 000€ d'aides.

A noter: Il existe également des appels à projets, ou appels à manifestation d'intérêt grâce auxquels un financeur va attribuer des subventions à un projet d'entreprise. Ceci peut s'avérer intéressant pour les jeunes startup ayant peu de moyens financiers.

FAQ

© 2023 LEGALPLACE SAS

Qui peut créer une startup ?

En réalité, tout porteur d’un projet peut créer une start-up, il suffit pour cela d’avoir une idée innovante et de se lancer.

Qu’est-ce qui différencie une entreprise classique d’une startup ?

Une entreprise classique exécute et optimise un business model efficace tandis qu’une startup est organisée pour en trouver un. De plus, les startup doivent obéir à des critères d’innovation et de temporalité.

Où doit-on accomplir les formalités de création de startup ?

Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création, de modification et de cessation d’activité doivent être réalisées en ligne auprès du guichet des formalités des entreprises ou “guichet unique” sur le site de l’INPI.

© 2023 LEGALPLACE SAS